

Comité d'histoire

Journée d'étude du 15 juin 2011

« Les CREPS : une histoire mouvementée, un présent en mouvement. Et demain ? »

Témoignage d'Henri Hutin, inspecteur général honoraire de la jeunesse et des sports :

"De Montry à Châtenay en passant par Vincennes : la vie mouvementée du dernier CREP¹"

Des 18 CREP créés par décret du 17 octobre 1945, il n'en restait plus que 2 en 1962. Mais, après le rattachement du CREP de Phalempin (Nord) au CREPS de Wattignies (Nord), seul demeurait celui de Montry (ex l'Haÿ-les-Roses).

En 1967, Montry (Seine-et-Marne) devient un CREPS destiné à la formation des enseignants d'EPS, mais, depuis 1965, le directeur-musicien François-Louis Bonnot² était déjà doublé par Pierre Lapeyrère, inspecteur ancien professeur d'EPS, payé comme directeur du CREPS de la Faisanderie (à Vincennes) après le départ de Jacques Druon.

Il semble qu'à cette époque la construction d'un nouveau CREP de Paris ait été oralement promise. La promesse fut tenue quelques années plus tard et c'est au travers de la courte histoire de ce nouveau et dernier CREP qu'il convient de s'interroger : pourquoi la disparition de l'éducation populaire et pas seulement des CREP ?

Le CREP de Vincennes

En mai 1969, lors du mouvement des inspecteurs de la jeunesse et des sports, un poste de directeur du CREP de Paris est signalé vacant. Je pose ma candidature, pensant comme d'autres qu'il s'agit de la transformation du CREPS de la Faisanderie en CREP, et la commission paritaire la retient.

Je me rends à Paris et j'apprends qu'il s'agit en fait d'un nouveau CREP dont la construction avait été entreprise, puis abandonnée, presque dans le secret (pourquoi ?) sur un terrain annexe de l'ENSEPS³ de garçons et que les étudiants avaient baptisé « les ruines de Pompéi ».

Par lettre du 2 juin 1969, M. Jean Maheu, directeur de la jeunesse et des activités associatives, me confie la mission de me rendre de Lille, où j'étais inspecteur, à Paris, deux jours par quinzaine, pour relancer et suivre les derniers travaux et l'équipement intérieur.

En mai 1970, grâce aux crédits accordés sans réticence par le ministère de M. Joseph Comiti, et avec l'appui de deux directeurs régionaux successifs (MM. Jean-Marie Bartel et Julien Bracq), le CREP accueille ses premiers stagiaires. Jusqu'en juillet 1971, l'établissement

¹ Centre régional d'éducation populaire.

² Membre actif des Centres musicaux ruraux (CMR).

³ ENSEPS : école normale supérieure d'éducation physique.

fonctionnera à plein régime mais sans existence administrative (pourquoi ?) et avec un directeur rémunéré sur un poste vacant d'inspecteur du département de l'Essonne. Cela n'a pas empêché M. Comiti, ministre, de venir l'inaugurer dès l'été 1970 et de promettre, dans son discours, la construction de plusieurs autres établissements du même type !

Très vite, il est vrai, le nouveau CREP avait justifié son existence au point qu'on avait dû, après quelques mois, lui adjoindre un "mille clubs"⁴, les salles de travail étant devenues insuffisantes. C'était l'époque des premiers diplômés d'État du secteur socio-éducatif (le CAPASE⁵ - et plus tard le DEFA⁶ -) et de la loi du 16 juillet 1971 sur la formation permanente qui allait permettre l'ouverture d'un premier stage de longue durée (dix-huit mois) de formation professionnelle de directeurs d'institutions socio-éducatives fonctionnant en liaison étroite avec les associations-employeurs.

Bref, le nouveau et unique CREP donnait satisfaction à tous jusqu'au jour où, quatre ans après son ouverture, à la surprise générale et sans consulter aucun des quatre établissements concernés, le ministre d'alors, M. Pierre Mazeaud, annonçait à la presse que pour permettre le regroupement de l'ENSEPS de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) avec l'INS⁷ de Vincennes, le CREP serait fermé et transféré à l'INEP⁸ de Marly-le-Roi... et cela dès le 1^{er} octobre 1974 !

Le transfert à Châtenay-Malabry

Après plusieurs mois de débats difficiles, de pétitions, d'interventions orales et écrites au Parlement, de grèves avec occupation des locaux, de nombreux articles de presse et même plusieurs émissions télévisées, le ministre doit reculer progressivement.

Le 2 juillet 1974 il avait annoncé le regroupement du CREP (220 lits) avec l'INEP (120 lits à l'époque) ; le 1^{er} octobre il décide que le CREP sera transféré à Châtenay-Malabry à titre provisoire, pour deux ans. C'est du moins ce qu'il annonce par lettre, non pas au directeur du CREP, mais à tous les électeurs de Châtenay-Malabry, ville dont il était alors le député, en précisant que le parc et les installations sportives seront mis à leur disposition. La presse parle alors de "ce cadeau de mariage" deux ans avant les élections municipales.

Enfin, en janvier 1975, alors que les camions de déménagement sont bloqués tous les matins par les grévistes, à Châtenay et à Vincennes, il annonce oralement au Sénat, au cours du débat budgétaire, puis par écrit au directeur du CREP⁹, que le CREP sera transféré définitivement à Châtenay-Malabry et que l'on y réalisera les travaux nécessaires à son bon fonctionnement.

Le 17 janvier 1975, les camions de déménagement peuvent enfin commencer leur travail.

⁴ Le Comité d'histoire a organisé en mars 2010 un séminaire intitulé « Que faire des inorganisés. Opération mille clubs ». On peut lire l'intervention faite ce jour-là de Vincent Picheral, inspecteur JSL dans la rubrique internet du comité d'histoire : <http://sports.gouv.fr/index/qui-sommes-nous/le-comite-d-histoire/>.

⁵ CAPASE : certificat d'aptitude à la promotion des activités socio-éducatives et à l'exercice des professions socio-éducatives.

⁶ DEFA : diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation.

⁷ INS : institut national du sport.

⁸ INEP : institut national de l'éducation populaire, devenu INJEP.

⁹ Lettre signalée dans *Le Canard enchaîné* du lendemain sous le titre « les caprices de M. Mazeaud ».

Dès les mois suivants, deux bâtiments de type "mille clubs " seront installés à titre provisoire dans le parc de Châtenay et de gros travaux seront très vite entrepris pour la rénovation de la salle de danse (dont les murs étaient recouverts d'un flochage d'amiante croulant !), la transformation de deux gymnases de type B¹⁰ en salle d'art dramatique et en atelier d'arts plastiques et la construction (sur la hauteur près du stade) d'un bâtiment neuf avec cafétéria, salle de projection, ateliers photo et vidéo et salles de réunion. L'équipe d'animation du CREP avait disposé d'une nuit pour établir le programme et le plan grossier de ce nouveau bâtiment en se basant sur les m² perdus dans le transfert ! Menacé de fermeture six mois plus tôt, le CREP obtenait alors tout ce qu'il demandait ! Pourquoi ces changements d'attitude du ministère ?

Le CREP de Châtenay-Malabry a alors, à partir de 1976, fonctionné à plein régime, seul établissement de France à l'époque, à accueillir les stagiaires en chambres individuelles et à leur proposer des installations et du matériel vraiment adaptés aux activités d'éducation populaire.

Des statistiques, établies dans cette période, indiquent que le CREP voyait passer, dans les stages encadrés par les CTP¹¹ de Paris, plus de 50% des candidats nationaux au DEFA. De surcroît, il était l'établissement de la Jeunesse et des Sports qui réalisait le meilleur taux d'autofinancement !

Fin de parcours

Par décret du 14 mars 1986 réorganisant l'ensemble des établissements, ceux-ci deviennent tous « Centres d'éducation populaire et de sport¹² » : le dernier CREP en tant que tel, a donc cessé d'exister

Certes, Châtenay-Malabry, grâce à ses installations, a continué d'accueillir de nombreux stages d'éducation populaire, mais progressivement il est devenu un CREPS polyvalent comme les autres. Une partie importante des équipements spécialisés pour les activités d'éducation populaire devait être, par la suite, transformée pour accueillir le laboratoire national de dépistage du dopage.

Pourquoi ?

On peut estimer le coût de la construction du CREP de Vincennes, de son transfert et de son installation à Châtenay-Malabry à environ 2 milliards de francs de l'époque (30 millions d'euros). Alors, pourquoi cette disparition, programmée puis ajournée, du dernier CREP ? Pourquoi ce gâchis financier et pourquoi cette attitude changeante du ministère à l'égard de l'établissement ?

Dès le départ, l'hostilité à la création d'un CREP dans l'enceinte de l'INS a été flagrante de la part d'une partie du monde sportif et notamment du directeur de l'institut de l'époque (Désiré Malet). Celui-ci avait même acheté un km de grillage (qu'il n'a pas été autorisé à poser) pour séparer les deux établissements : il craignait que les stagiaires de l'éducation populaire – tous, pour lui, barbus gauchistes et ex-soixante-huitards, alors qu'une bonne partie d'entre eux était composée de personnes d'âge moyen (y compris de

¹⁰ On distingue le gymnase de type C (42 x 25 m) et le gymnase de type B (20,85 x 15 m).

¹¹ CTP : Conseillers techniques et pédagogiques.

¹² On notera la disparition du terme "régionaux » même si le R subsiste dans l'acronyme.

religieuses) venant régulariser leur situation professionnelle en préparant le CAPASE – ne viennent pervertir les bons jeunes sportifs espoirs de la Nation !

Je dois dire, en revanche, que j'ai rencontré pendant toute cette période, que ce soit pour la mise en route du CREP à Vincennes ou plus tard, pour son installation à Châtenay, beaucoup d'attitudes très favorables au sein du ministère, non seulement à la direction de la jeunesse (M. Jean Maheu puis M. Jean-François de Vulpillières, M. Robert Brichet...) mais aussi à la direction de l'administration (M. Samir Khorsi) et à celle de l'équipement (M. Jean-Baptiste Grosborne). L'opposition à l'idée d'éducation populaire, lorsqu'elle se manifestait était donc surtout d'ordre politique. Pour le secrétaire d'État Pierre Mazeaud, l'éducation populaire c'était "de la poterie" (l'expression est de lui). Il m'est aussi souvent apparu, aussi simpliste que cela paraisse, que c'est le mot "populaire" qui déplaisait car il rappelait le Front populaire !

Cela dit, il faut reconnaître que le monde de l'éducation populaire porte aussi ses responsabilités, tant du côté associatif que du côté étatique. Contrairement à ce qui se passait dans le secteur sportif, le rôle pédagogique des services de l'État dans la formation des responsables de l'éducation populaire ne pouvait être que limité : il fallait respecter les idéaux des grandes fédérations et plus encore des mouvements de jeunesse. Le grand principe était, au lendemain de la guerre, la non-intervention politique car seuls les régimes fascistes avaient eu un ministère de la jeunesse.

Jusqu'à la création du DEFA, les conseillers techniques et pédagogiques, héritiers des premiers instructeurs spécialisés¹³ de l'après-guerre, ont donc dû se contenter d'enseigner des techniques au cours de stages très spécialisés (art dramatique, photo, peinture, danse, musique...) sans former leurs stagiaires à l'usage qu'il était possible de faire de ces techniques dans l'évolution sociale, culturelle, voire politique, d'un pays en pleine transformation : arrivée de la télévision et donc d'une certaine consommation culturelle dans tous les foyers, création d'un ministère, "concurrent ", des affaires culturelles...etc.

Au lieu de former des utilisateurs avertis de cette nouvelle consommation culturelle, et de peur de faire de la politique, on n'a pas osé aborder de front les problèmes de la société. Le remplacement de l'expression "éducation populaire" par celle de "socio-éducatif" marquait sans doute un effort vers une évolution... mais il était trop tard !

Dès 1947, *Combat*, le journal d'Albert Camus titrait « l'éducation populaire va mourir » et bien des années plus tard, Christiane Faure (belle-sœur de Camus) qui fut en charge de l'éducation populaire au ministère de l'Éducation nationale, déclarait à un de ses interlocuteurs¹⁴ (qui en a fait le titre d'un ouvrage et d'un spectacle : *L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu*)

Henri Hutin

¹³ Article de Françoise Tétard, in *Cadres de jeunesse et d'éducation populaire, 1918-1971*, La Documentation française, ouvrage collectif, Paris, 2010.

¹⁴ Franck Lepage, *L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu*, Cuesmes (Belgique), Éd. Du Cerisier, 2007.